

OBJET

AMENAGEMENT  
ET URBANISME -  
Cession de l'immeuble  
communal situé 7 rue du  
Gouvernement.

—

Rapporteur :  
Mme le Maire

Date de convocation :  
12/09/18

Date d'affichage :  
21/09/18

Nombre de Conseillers  
en exercice : 45

Quorum : 23

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés : 44

Nombre de Conseillers  
votant : 44

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 SEPTEMBRE 2018 à 18h00

en la salle de Conseil de l'Hôtel de Ville.

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, Mme Monique RYO, M. Christian HUGUET, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Françoise JACOB, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Monique BRY, M. Alexis GRANDIN, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, M. Paul GIRONDE, Mme Maryse SEFIKA, Mme Colette BLERIOT, M. Bernard DELAIRE, M. Serge MARTIN, Mme Denise LEFEBVRE, M. Gilles GILLET, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Agnès POTEL, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Xavier BERTRAND, M. Jean-Claude NATTEAU, M. Karim SAÏDI, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CAMELLE, Mme Caroline ALLAIGRE, Mme Najla BEHRI, Mme Christine LEDORAY, Mme Sylvie SAILLARD, M. Yannick LEJEUNE, M. Florian DEMARCQ, Mme Carole BERLEMONT, M. Olivier TOURNAY, M. José PEREZ, M. Stéphane ANDURAND.

Sont excusés représentés :

Mme Sylvette LEICHTNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEL, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)(s) :

M. Jacques HERY

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Dans le cadre d'une opération immobilière à venir, la société dénommée « L.S.I », investisseur immobilier agissant pour le compte de ses clients a sollicité la collectivité afin d'acquérir l'immeuble communal situé 7 rue du Gouvernement, cadastré AV 184.

Il est par ailleurs précisé que cet immeuble n'est plus d'aucune utilité pour la collectivité depuis le départ de l'ensemble des services.

Un accord est intervenu pour réaliser la cession au prix de 272 175 € (hors frais et taxe), prix conforme à l'estimation de France Domaine.

Cette transaction devra être entérinée par une promesse de vente, sous conditions suspensives, préalablement à la passation de l'acte notarié.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil, après avis de la Commission des Finances :

1°) d'approuver la cession au prix de 272 175 € de l'immeuble communal 7 rue du Gouvernement, cadastré AV 184 au profit de la société L.S.I

ou toute personne physique ou morale qui se substituerait aux conditions exposées dans le présent rapport ;

2°) de charger le notaire de l'acquéreur d'établir les actes, étant précisé que les frais d'acte notarié et honoraires du notaire seront à sa charge ;

3°) d'autoriser Mme le Maire ou son représentant, à remplir les formalités et à signer tous documents et actes relatifs à cette vente.

### DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ  
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-210206660-20180917-43516-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

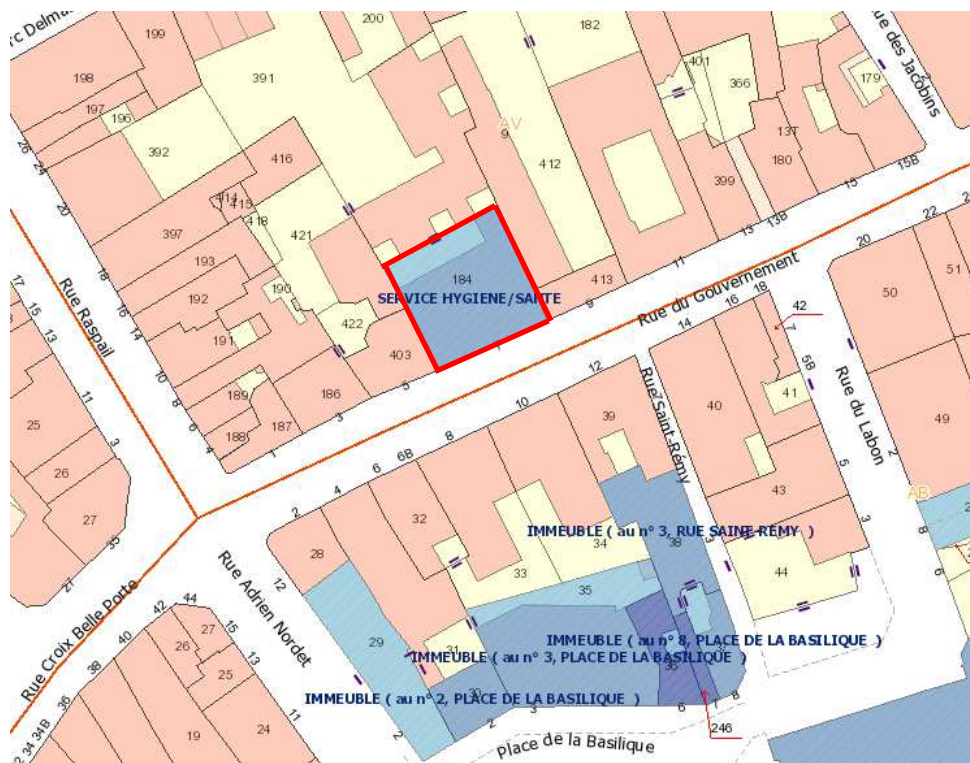
Réception par le préfet : 21/09/18

Publication : 21/09/18

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation

## IMMEUBLE 7 RUE DU GOUVERNEMENT

### Vue cadastrale



### Vue de l'immeuble depuis la rue du Gouvernement

